

## **AVIS PUBLIC**

À tous les contribuables concernés de la Municipalité de Lac-Etchemin, Comté de Bellechasse.

Avis vous est par le présent donné, par le soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-Etchemin, Comté de Bellechasse, que lors de la séance ordinaire tenue le 2 mars 2021, le Conseil municipal a adopté le règlement suivant :

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 203-2021**

**"AYANT POUR OBJET L'ACQUISITION POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS D'UNE PELLE SUR ROUES NEUVE AVEC ÉQUIPEMENTS CONNEXES ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT À LONG TERME N'EXCÉDANT PAS UN MONTANT DE 350 000 \$ AMORTI SUR UNE PÉRIODE DE DIX (10) ANS"**

Que tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau de la municipalité au 208, 2<sup>e</sup> Avenue, Lac-Etchemin, et ce pendant les heures normales d'ouverture des bureaux.

Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 10 juin 2021.

Donné à Lac-Etchemin, ce 14<sup>e</sup> jour de juin 2021.

**Le directeur général/secrétaire-trésorier,**

**Laurent Rheault, M.A.P., OMA**